

Les Cahiers de la Société québécoise de recherche en musique



La SQRM 1980-2005 : Une première approche historique

The Société québécoise de recherche en musique 1980-2005: A Preliminary Historical Consideration

Louise Bail

Volume 19, numéro 1-2, printemps-automne 2018

Florilège de la recherche sur la musique du Québec (1997-2006).
Numéro spécial pour le 40^e anniversaire de l'ARMuQ/SQRM

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1069887ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1069887ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de recherche en musique

ISSN

1480-1132 (imprimé)

1929-7394 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bail, L. (2018). La SQRM 1980-2005 : Une première approche historique. *Les Cahiers de la Société québécoise de recherche en musique*, 19(1-2), 189–203.
<https://doi.org/10.7202/1069887ar>

Résumé de l'article

En 2005, l'ARMuQ/SQRM fêtait son 25^e anniversaire d'existence. Répondant aux questions de la rédactrice en chef des présents *Cahiers*, Sylvia L'Écuyer, l'auteure expose d'abord les motifs qui ont poussé les membres fondateurs à créer ce qui s'appelait alors l'Association pour l'avancement de la recherche en musique du Québec (ARMuQ). Cette section est suivie d'un aperçu des différentes phases de l'évolution de l'association. Enfin, dans une troisième section intitulée « Problématiques et souhaits d'avenir », Louise Bail tente de dégager très brièvement les liens que l'ARMuQ/SQRM a développés avec les institutions d'enseignement supérieur et de circonscrire la place que prennent les chercheurs indépendants au sein de l'organisme. Son propos s'emploie à faire ressortir les problèmes particuliers que posent le fonctionnement et l'existence d'une telle association. Enfin, elle propose des réflexions et suggère quelques pistes d'avenir à partir de son implication en tant que membre fondateur, membre régulier et présidente sortante du conseil d'administration.

*En hommage à tous ceux et celles
qui ont œuvré au développement de
l'ARMuQ/SQRM, qui ont présidé à ses
destinées, et à tous les membres de la
communauté des chercheurs en musique
et des musicologues qui ont soutenu
l'organisme durant ses 25 années
d'existence.*

Trois femmes se trouvent dans un studio de Radio-Canada (CBM-FM 100,7), à Montréal. On est le 13 avril 1980. Irène Brisson, professeure d'histoire de la musique au Conservatoire de musique du Québec à Québec, est l'invitée de Louise Bail Milot, animatrice de l'émission hebdomadaire *Musique de Canadiens*, pour traiter d'un sujet intitulé « Québec, ville musicale ».

Durant les diffusions des œuvres, France Malouin Gélinas, chercheuse de la série, se joint à une discussion qui s'anime autour de l'isolement de ceux et celles qui, à Québec comme à Montréal, pratiquent ou veulent continuer, après leurs études, des recherches sur la musique québécoise. Une idée naît, celle qui allait permettre la rencontre¹, puis le regroupement en association de jeunes chercheurs enthousiastes, persuadés que l'avenir leur est favorable². L'ARMuQ allait prendre forme durant les trois premières années du mandat de Maryvonne Kendergi, qui mettait ainsi généreusement au service du jeune organisme son concours et sa notoriété.

Il m'a été donné de vivre activement au sein de l'ARMuQ (Association pour l'avancement de la recherche en musique du Québec) en tant que membre du premier conseil d'administration, de 1980 à 1983. En 2002, j'ai occupé les fonctions de vice-présidente de la SQRM (Société québécoise de recherche en musique, nouvelle appellation de l'ARMuQ effective à partir de juillet 1997). En mars 2004, j'ai succédé à Claudette Berthiaume Zavada à la tête des destinées de la société jusqu'en octobre 2005. Entre ces deux épisodes extrêmes de la brève histoire de l'ARMuQ/SQRM, j'ai soutenu l'association en tant que membre régulier.

Ce texte n'est pas qu'un témoignage de mon expérience au sein de l'ARMuQ/SQRM. À cet égard, on me pardonnera de m'attarder davantage aux épisodes que je connais le mieux et qui correspondent à ceux dont j'ai été témoin. Cet article est surtout le résultat de la réflexion d'une musicologue qui a pris suffisamment d'âge et de recul par rapport à sa

La SQRM 1980-2005 : Une première approche historique

Louise Bail
(Chercheure indépendante)

discipline pour interpréter les changements qui ont affecté l'évolution de l'organisme qu'elle a contribué à fonder. On ne s'étonnera donc pas de me trouver quelque peu subjective dans mon approche historique.

Afin de m'aider dans cette tâche de reconstitution, Sylvia L'Écuyer, la rédactrice en chef des *Cahiers de la SQRM*, a bien voulu mettre à ma disposition une série de questions qui, sous forme des titres qui orientent la trame de cet exposé, m'ont amenée à fouiller sommairement les archives de l'association³ pour étoffer une première approche historique. Cette incursion me permet de souligner le travail de celles qui ont rassemblé, négocié et déposé une première partie des documents de l'association aux Archives de l'Université de Montréal en 1989. Les premiers bordereaux de versement des archives portent la signature de Claire Grégoire-Reid. À ma connaissance, la seconde partie a été versée en 2004 par les soins de Mireille Barrière alors qu'elle quittait la direction de l'association.

Les raisons qui ont poussé les membres fondateurs à créer ce qu'ils ont appelé l'ARMuQ

Les inévitables tâtonnements des débuts

Si l'ARMuQ a été enfantée dans la hâte de l'enthousiasme, les débuts, dont se réclame le mandat de Maryvonne Kendergi, ont été marqués par les tâtonnements. Si les objectifs de l'association visaient l'encouragement à la recherche, la documentation et la diffusion, la nature et les formes que prendraient ces objectifs restaient à préciser. Au plan de la recherche, par exemple, étions-nous une

¹ La première rencontre eut lieu le 25 avril 1980, à Montréal, au Centre de musique canadienne. Les personnes présentes à cette rencontre deviennent les membres d'un conseil provisoire dont le mandat est de procéder à l'incorporation de l'association et à l'organisation de la première assemblée générale des membres. Elles signeront les lettres patentes de la nouvelle association : Louise Bail, chercheure indépendante, Montréal ; Irène Brisson, professeure, Conservatoire de musique du Québec à Québec ; Juliette Bourassa-Trépanier, professeure, École de musique, Université Laval ; Lucie Cliche et Benoît Plourde, étudiants, classe de Juliette Bourassa-Trépanier, École de musique, Université Laval ; Mireille Gagné et Christiane Plamondon, étudiantes, classe de Maryvonne Kendergi, Faculté de musique, Université de Montréal. Le conseil provisoire s'entoure, pour l'organisation de la première assemblée générale, d'un comité qui comprend : France Malouin Gélinas,

responsable, Jeannine Barriault, Claire Métras et Claire Villeneuve.

² Obtention des lettres patentes paraphées par le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières (Direction des compagnies) et enregistrées le 3 juin 1980 (libro C-1067, folio 98). Les objectifs de l'organisme, tels que décrits dans le document, sont: « 1. Grouper en association les personnes intéressées à la recherche en musique du Québec et promouvoir leurs connaissances dans la pratique de cette science; 2. Favoriser le développement de la recherche en musique du Québec; 3. Diffuser le fruit des recherches effectuées en musique du Québec au moyen d'activités et de services appropriés; 4. Percevoir et administrer les fonds nécessaires à la réalisation des projets relatifs aux objets ci-haut mentionnés. »

³ Le Fonds ARMuQ est déposé aux Archives de l'Université de Montréal (édifice central) sous la cote P 222. Il est composé de huit contenants ou boîtes (2465, 2466, 2468, 6078, 6111, 6112, 6113, 6116). J'ai procédé au dépouillement du contenant 6111, dans lequel se trouvaient des documents classés selon les titres suivants: Règlements généraux (non consultés); Projet de restructuration; Comité de réflexion — Rapport final; ARMuQ — Registre des procès-verbaux; Procès-verbaux — Assemblée générale; Procès-verbaux — Conseil d'administration (non consultés); Procès-verbaux — Conseil d'administration et assemblée générale; Rapports financiers (non consultés); Présentation de l'ARMuQ; Bulletins de liaison — ARMuQ (non consultés); Dépliants de saison — ARMuQ-SQRM (non consultés); État des recettes et des dépenses (non consultés); Répertoire des membres; Membres du conseil d'ad-

association qui allait stimuler la recherche en chapeautant des recherches? Allions-nous accompagner des projets de recherche en les soutenant financièrement ou en leur facilitant le financement? Allions-nous d'abord offrir des services, être un centre de recherche, un centre de documentation, comme le Centre de musique canadienne? Bien que définissant notre association comme un lieu de rassemblement de ses membres, chargé d'encourager et de communiquer en français les résultats de leurs travaux, nous étions encore loin de ce que la SQRM est devenue aujourd'hui, une association professionnelle composée majoritairement de musicologues.

Comblant les vides avec l'essentiel

La toute jeune ARMuQ est née d'abord du besoin de combler un vide, celui du manque quasi total d'écrits sur la musique spécifiquement québécoise et sur l'inexistence de plateformes susceptibles de diffuser le peu de travaux et de recherches en musique du Québec. Les personnes qui s'intéressaient à la musique québécoise étaient surtout de nouveaux diplômés en musicologie et en histoire de la musique provenant des cours de Juliette Bourassa-Trépanier et d'Irène Brisson, à Québec, et des cours de Maryvonne Kendergi, à Montréal. Presque toutes, donc, provenaient des conservatoires et des facultés de musique de Québec et de Montréal⁴.

Ce fut l'ère aussi des archivistes et des bibliothécaires qu'étaient les Claude Beaudry, de l'École de musique de l'Université Laval, et Stéphane Willis, du Secteur musique de la Bibliothèque nationale du Canada, à Ottawa. Leur contribution fut essentielle et s'avéra pleinement justifiée, car nous partions de loin. Aucun répertoire des sources de la musique québécoise n'existait à l'époque. La constitution d'un catalogue des fonds d'archives et le répertoire des membres de l'ARMuQ initié par Irène Brisson, furent les premiers besoins que la première équipe décida de combler.

Unis dans la dissemblance

Il est très intéressant de constater, avec le recul des années, que les membres de Québec et ceux de Montréal, tout en s'aidant mutuellement, avaient, non pas une vision différente de l'association, mais une façon bien différente de faire avancer les choses. Les gens de Montréal émettaient des préoccupations de structure, d'organisation, d'orientations de l'association (les fameux « attendus » de la première assemblée générale), de statut des membres, de financement, etc. Ceux de Québec s'affirmaient comme étant plus pra-

tiques. Ces gens de contenus commençaient des répertoires et désiraient faire avancer rapidement leurs recherches afin de pouvoir les diffuser. La consultation des deux procès-verbaux de la première journée d'étude tenue simultanément à Québec et à Montréal le 24 avril 1981 est très significative à cet égard.

L'incontournable financement

Notre première préoccupation fut de nous assurer que l'ARMuQ aurait de quoi survivre. Au début, nous savions que nous devions tenir le coup avec les cotisations des membres. À la première assemblée générale, la trésorière avait expliqué que si l'association avait pu terminer sa première année avec un surplus de 796,07 dollars, c'était grâce à la collaboration de l'Université Laval, du Conservatoire de musique de Québec et du Centre de musique canadienne qui lui avaient procuré son fonds de roulement (usage du matériel de photocopie, de téléphonie, de courrier, de prêts de locaux, etc.).

Malgré tout, il était nécessaire d'obtenir le plus rapidement possible des subventions gouvernementales. Le programme Exploration du Conseil des arts du Canada (CAC) procura un premier soutien au démarrage. Lorsque l'organisation d'activités telles que les deux colloques des mois de mars 1982 et 1983⁵ le justifiera, s'ajouteront les subventions du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSHC) et celles de Patrimoine, du ministère des Affaires culturelles du Québec (MACQ). En quatre ans, l'ARMuQ disposera d'un budget qui passera de la modique somme annuelle d'environ 1 500 dollars (cotisation des membres⁶) à 5 000 (programme Exploration) et 10 000 dollars, avec l'addition des autres sources de financement.

Une association qui voit large

À la fin du mandat de Maryvonne Kendergi en 1983⁷, pour souscrire aux statuts en vigueur de l'association, cinq des neuf membres (dont deux exercèrent l'entière responsabilité de leur mandat⁸) se retirent pour céder la place au nouveau conseil d'administration sous la présidence de Marie-Thérèse Lefebvre⁹. L'association voit alors large et loin. Fondée dans le but de rassembler tout chercheur intéressé à la musique du Québec, intégré ou non dans des cadres universitaires, elle met dès le début son enthousiasme et son dynamisme au service de l'accroissement de la recherche et de la diffusion des travaux des membres. Déjà elle affiche sa marque (logo corporatif, design de la couverture des *Cahiers* et papeterie distinctive), adopte des habitudes de fonctionnement (rédaction des

statuts et règlements, organisation interne et définition des tâches du conseil d'administration) et s'installe sur de solides bases de gestion administrative (réalisation d'instruments de travail, tel un annuaire recensant 77 membres individuels et 2 membres corporatifs dont la liste est publiée dans le deuxième numéro des *Cahiers de l'ARMuQ*; de communication, tels les quelque quatre bulletins d'information en moyenne publiés annuellement et envoyés aux membres; de financement, tels le recrutement des membres et la perception de leurs cotisations; d'embauche de collaboratrices par le programme d'aide à l'emploi du MACQ). Elle établit les assises des réalisations récurrentes (les deux colloques et les trois numéros des *Cahiers de l'ARMuQ*) et des projets dont elle ne peut encore entrevoir les résultats.

Si on exclut certains dossiers qui n'ont pas eu de suite, comme le projet Pelinski d'une revue de musicologie ou celui d'une collaboration de recherche entre l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC) et l'ARMuQ, la jeune association fait bien vite ses preuves. Elle participe à la rédaction d'un Livre blanc à l'occasion d'une tournée provinciale du ministre des Affaires culturelles, Jacques-Yvan Morin, pour une réforme de la politique culturelle du Québec¹⁰. Elle entretient des échanges soutenus avec l'équipe de l'édition française de l'*Encyclopédie de la musique au Canada* et développe des liens avec divers organismes de conservation et d'archives, dont la Société Radio-Canada (SRC) qui cherche des lieux pour déposer ses archives sonores¹¹.

Il est intéressant de constater que dès les débuts de l'association, l'ARMuQ avait réussi à obtenir du CAC, programme Exploration, une subvention pour la rédaction d'une liste des fonds d'archives musicales du Québec. Après des travaux préliminaires effectués par Claire Métras, ce dossier sera mené à terme par Anicette Bolduc. La liste a donné naissance en 1988 au *Catalogue collectif des archives musicales du Québec* dont une mise à jour a été complétée en 2003. L'ARMuQ fait également des démarches auprès du MACQ, programme Patrimoine, pour réaliser deux audiovisuels¹² intitulés *Images sonores du Montréal d'autrefois*. Parmi les préoccupations qu'elle entretiendra, l'établissement d'un centre de documentation occupera les énergies des membres de Québec, particulièrement celles de Juliette Bourassa-Trépanier et de Claude Beaudry. Ce dossier restera longtemps ouvert avant qu'il ne disparaisse des visées des conseils d'administration qui se succéderont. D'autres dossiers, comme celui de la rédaction d'un code

d'éthique ou celui de la définition des droits d'auteur seront transmis au conseil suivant. Celui des droits d'auteur deviendra caduc lors de la promulgation de lois gouvernementales et de règlements portant, entre autres, sur la perception des droits de reprographie.

Un aperçu des différentes phases de l'évolution de l'ARMuQ/SQRM

Le mandat de Maryvonne Kendergi correspond à la première phase du développement de l'ARMuQ. Il aura servi d'assise à l'actuelle SQRM. C'est pourquoi il était si important qu'on s'y attarde avant de poursuivre notre historique. Parmi les orientations que la jeune ARMuQ adoptera en relation avec sa mission, celle visant la conservation du patrimoine musical du Québec et la production, en conséquence, d'instruments de recherche auront été parmi les plus préoccupantes. Les projets et dossiers dont a traité le premier conseil et pour lesquels des demandes d'aide aux subventionneurs ont été placées, sont assez convaincants à cet égard.

La phase suivante, la deuxième, celle que j'établirais entre 1983 et 1991, pourrait être qualifiée de phase de consolidation. La troisième phase correspond à la période qui s'étend entre 1991 et 1998. Elle en est une de changement d'orientation et de virage dans la conception que se font les membres de leur association. Le changement de nom de l'association atteste de ce coup de barre. Les années 1998-2003 sont une quatrième phase d'accomplissement de la nouvelle mentalité par des activités qui se déploient en éventail, plus diversifiées, donc, et de nature plus communautaire et grand public. À partir de 2003, le mouvement s'accélère, la société vit une sorte de remise en question. Est-il trop tôt pour qualifier ainsi cette cinquième phase? Déjà l'année 2005 soulignant le 25^e anniversaire de l'association n'est plus. Dans la foulée des réflexions occasionnées par cet anniversaire, il n'est pas inutile de nous demander ce que réserve l'avenir à la SQRM. Je dresse, dans les lignes qui suivent, des éléments d'évolution qui se retrouvent dans les regroupements en cinq phases de l'association. Leur description permettra aux membres d'évaluer l'importance des problèmes existentiels auxquels leur association fait face depuis sa fondation. Ce que je tenterai d'effectuer avec eux, dans la partie conclusive de cet article.

Phase 2: Consolidation (1983-1991)

Quatre présidentes prennent la direction de l'ARMuQ durant cette période. Exception-

ministration ARMuQ. Outre le Fonds ARMuQ, la signataire de cet article a pu dépouiller divers documents en sa possession, amassés au cours de son implication dans l'organisation.

- ⁴ Il faut souligner l'assiduité d'Andrée Désautels, professeure au Conservatoire de musique du Québec à Montréal, dont elle sera la retraitée en 1988, comme membre régulier de l'association.
- ⁵ Les textes du premier colloque, « La musique et les archives » (mars 1982), ont été publiés dans le premier numéro des *Cahiers de l'ARMuQ* (avril 1983) grâce au travail d'édition de l'organisateur, Stéphane Willis, et de Claude Beaudry, le responsable de la nouvelle publication. L'association doit l'organisation du deuxième colloque portant sur les « Travaux récents des membres » (mars 1983) à ces deux mêmes personnes, qui en publieront les actes dans le numéro 3 des *Cahiers de l'ARMuQ*.
- ⁶ De 25 dollars au début, la cotisation sera ajustée à 30 dollars lors de la quatrième assemblée générale en mai 1983.
- ⁷ Le premier conseil aura tenu 23 réunions officielles. En 1983, l'association aura un casier postal et un lieu physique à l'adresse des nouveaux locaux du Centre de musique canadienne (CMC), au 430 rue Saint-Pierre, près du Square-Victoria. Le dernier conseil (2004-2005) occupera l'Espace Kendergi au CMC, à la même adresse.
- ⁸ Maryvonne Kendergi et Louise Bail Milot.
- ⁹ Quatrième assemblée générale des membres

tendue à l'UQAM le 21 mai 1983.

¹⁰ « Le Québec, un enjeu culturel », mémoire déposé à la fin de mai 1982.

¹¹ L'ARMuQ agit comme initiatrice et intermédiaire du dépôt à la bibliothèque de l'Université du Québec à Montréal, des archives musicales radiophoniques de la SRC. Le projet se concrétise le 21 octobre 1982 (lettre de la vice-recteure aux communications, Florence Junca-Adenot, le 17 janvier 1983). C'est dans la foulée de cette opération que la série de près de 200 émissions de *Musique de Canadiens* sera déposée au Centre de musique canadienne. Dernièrement, ces archives ont été démenagées à la Phonothèque québécoise.

¹² Terme apparaissant dans les procès-verbaux. Il désignait des diaporamas avec support musical.

¹³ Parmi lesquels citons : Louise Bail Milot, Claude Beaudry, Juliette Bourassa-Trépanier, Irène Brisson, Mireille Gagné, Louise Laplante, France Malouin Gélinas, Claire Métras, Christiane Plamondon, Claire Villeneuve et Stéphane Willis.

¹⁴ On me pardonnera de ne pas les nommer tous : Jeannine Barriault, Diane Cloutier, Louise Cloutier, Hélène Grondines, Françoise Lafortune, Timothy Maloney, Anne-Marie Messier, Hélène Paul, Lucien Poirier, Gilles Potvin, Marc-André Roberge, Micheline Vézina Demers...

¹⁵ Un dossier intitulé « Nationalisme et musique au Canada français (1860-1945) », réalisé par Lucien Poirier (n° 4, novembre 1984), et un autre, « Musialogues Maryvonne Kendergi », en hommage à la fondatrice, réalisé par Louise Bail Milot (n° 5, mai 1985), seront seuls publiés durant cette période en dehors des actes du colloque.

nellement, elles proviennent majoritairement de Québec : Marie-Thérèse Lefebvre (Montréal, 5^e et 6^e assemblées générales [AG], 1983-85), Claire Grégoire Reid (Québec, 7^e et 8^e AG, 1985-87), Hélène Garceau (Québec, 9^e et 10^e AG, 1987-89) et Claire Rhéaume (Québec, 11^e et 12^e AG, 1989-91).

Aux pionniers de la première heure¹³, dont certains quitteront et d'autres reviendront sporadiquement occuper un siège au conseil d'administration, s'ajouteront d'autres membres¹⁴ qui changeront passablement le portrait d'ensemble des administrateurs. Ces personnes s'emploieront à mettre en œuvre les projets déjà en cours (publication des bulletins d'information aux membres à raison de plus ou moins quatre par année; publication périodique de l'annuaire des membres), à consolider la gestion administrative de l'association (apparition et gestion de la carte de membre; dépôt des archives de l'ARMuQ à l'Université de Montréal; refonte des règlements; constitution de registres administratifs: dossiers corporatifs, procès-verbaux et autres documents actifs) et à assurer un suivi fidèle aux deux principales réalisations de l'ARMuQ: les colloques et la parution régulière des *Cabiers*. Onze *Cabiers* seront publiés durant cette période portant presque exclusivement¹⁵ sur les actes des colloques que les conseils d'administration successifs se feront un devoir d'organiser annuellement. Les *Cabiers* adopteront un format plus attrayant sous la présidence d'Hélène Garceau. Le neuvième numéro, publié en mai 1988, inaugurera une nouvelle série qui comptera 7 numéros, des numéros 9 à 15 inclusivement (mai 1994). Une étude très intéressante de Serge Lacasse parue en novembre 1995, portant sur « l'écart des sujets traités par rapport aux objectifs de départ des *Cabiers de l'ARMuQ* (1983-1995) », nous indique que durant la période 1986-1991, après une période d'indétermination, l'écart demeure relativement stable et très conforme aux objectifs de départ, à savoir la publication des recherches en musique du Québec. Par un système de pointage, il arrive à la conclusion que deux moments correspondent à la conformité parfaite entre les sujets publiés et leur nature portant exclusivement sur la musique du Québec. Ces moments se trouvent sous la présidence de Marie-Thérèse Lefebvre (*Les Cabiers de l'ARMuQ*, n° 4¹⁶) et sous celle de Claire Rhéaume (*Les Cabiers de l'ARMuQ*, n° 12¹⁷).

Durant cette période, certains projets provenant des années 1980-1983 demeurent actifs ou seront repris après avoir été délaissés.

En 1990, Claude Beaudry décide de réactiver le dossier d'un centre québécois de dépôt de sujets de recherche en musique. L'on désire dresser des répertoires à cet égard et constituer des fiches sur les travaux des membres. Les procès-verbaux révèlent une volonté d'établir un répertoire de littérature musicale québécoise informatisé, que l'on crée en 1989. Ces projets n'auront pas de suite. Parmi les projets qui seront concrétisés, mentionnons celui amorcé par Louise Bail Milot, subventionné par le programme Patrimoine du MACQ, consistant en la réalisation des deux audiovisuels déjà mentionnés, *Images sonores du Montréal d'autrefois*, et celui d'Anicette Bolduc, *Catalogue collectif des archives musicales du Québec*, terminé en 1988 et publié dans le numéro neuf des *Cabiers*. Il est à souligner que dès 1990, le conseil projette une mise à jour du catalogue. Elle sera complétée comme on le sait en 2003. Claire Versailles, l'ouvrière de l'*Encyclopédie de la musique au Canada*, tente d'associer pleinement l'ARMuQ à la révision de l'ouvrage. Ses souhaits semblent avoir donné des résultats mitigés.

L'organisation des colloques demeure un poids pour les conseils. À la septième assemblée générale (mai 1986), Claire Grégoire Reid avoue aux membres que toutes les énergies du conseil au cours de l'année 85-86 ont été centrées sur l'organisation du colloque. C'est un cercle vicieux. Pour la petite association, seule l'organisation des colloques peut justifier l'obtention de subventions et permettre ainsi à la roue de la survivance de continuer à tourner. Restent les cotisations des membres. Leur nombre fluctue de 95 (1985) à 99 (1987) à 88 (1989) à 101 (1990) à 83 puis à 61 (1991). C'est au prix d'efforts constants et acharnés que le conseil tente de relever le faible nombre de ses membres afin de devenir éligible à certaines subventions, notamment à celles octroyées pour un éventuel financement des *Cabiers*. On crée un comité de communication et de marketing pour effectuer une mise à jour des outils de communication et pour se donner les moyens de recruter plus efficacement des membres. En lisant les procès-verbaux de cette époque, on est saisi par l'importance que prend la recherche de financement. Peu de programmes de subventions sont accessibles à de si faibles regroupements de chercheurs hors des cadres universitaires et hors du *facere* musical (*le cantor* [celui qui fait] versus le *musicus* [celui qui sait]¹⁸). Quant aux commanditaires, ils demeurent peu intéressés à soutenir des activités leur procurant une visibilité plus que restreinte. Durant cette période, les ressources financières et administratives demeurent sensiblement les

mêmes que celles des premières années de fondation de l'association. Sans avoir examiné les documents financiers déposés dans le Fonds ARMuQ aux Archives de l'Université de Montréal, il m'apparaît que seule une subvention du MACQ a pu être bonifiée, passant de 2000 à 6000 dollars.

Devant les difficultés qu'il éprouve à recruter des membres, à augmenter le financement de manière à permettre le renforcement d'une gestion administrative tout à la fois serrée et souple; devant son incapacité à disposer d'une marge de manœuvre suffisante pour permettre l'accroissement de ses activités, le conseil d'administration signe une lettre datée du 20 avril 1991 qu'il adresse aux membres. Dans cette lettre, déjà se profilent les éléments qui vont présider au changement d'orientation de la troisième phase. D'abord, on y suggère de modifier le nom de l'association en substituant le « au Québec » au « du Québec ». Cette insistance à revenir sur l'article « au » n'est pas nouvelle. Dès la fondation de l'ARMuQ, les discussions s'avèrent parfois très animées sur le sujet. Dans la lettre du 20 avril 1991, on insiste sur la nécessité d'élargir le mandat tout en conservant l'objectif premier et la raison d'être de l'association. On fait état de difficultés sérieuses qu'éprouverait l'association: diminution du nombre de membres; limitation aux seules personnes actives en recherche sur la musique québécoise; impossibilité d'accroître l'intérêt pour une association au champ disciplinaire si restreint; faible capacité des chercheurs à se renouveler et à produire suffisamment pour alimenter les colloques de leurs communications et les publications de leurs articles. Suit une liste des avantages propres à permettre aux membres de réfléchir à la question avant la douzième assemblée générale.

Phase 3: Changement d'orientation (1991-1998)

Cette période applique un vigoureux coup de barre à une association qui stagne faute de moyens. L'arrivée de Denis Rivest à la tête d'un conseil d'administration dont les Nicole Beaudry, Réjean Coallier, Simon Couture, Robert Gravel, Anick Larose, Denise Prince, Jean-Nicolas de Surmont s'ajoutent aux Claude Beaudry, Hélène Grondines, Maureen Nevins et Marc-André Roberge¹⁹ plonge l'association dans une démarche de réflexion amorcée par le conseil précédent. Dès le mois d'octobre 1992, un sondage effectué auprès des membres démontre que 91 pour cent d'entre eux sont très favorables au regroupement de « toute personne qui, au Québec, s'intéresse à l'avancement de la recherche en

musique » (le « du Québec » est enlevé)²⁰. À l'assemblée générale du 16 novembre, il est proposé que le mandat de l'ARMuQ soit élargi en regard de « toute la musique » produite au Québec: « On rappelle que, depuis sa fondation, l'ARMuQ a surtout contribué à faire connaître la musique québécoise dite sérieuse entre 1850 et 1950, et que, notamment, le répertoire de musique contemporaine/actuelle et les cultures/traditions musicales ont été presque ignorés²¹. »

Pour obvier aux difficultés de l'association²², un comité de restructuration est formé de Denis Rivest, Mireille Gagné, Sophie Galaise, Claire Rhéaume et Claire Versailles dont le rapport, déposé en janvier 1993, recommande notamment de porter à 200 le nombre de membres²³, d'effectuer une demande de subvention au MACQ en vue de l'établissement d'une permanence²⁴, d'augmenter le nombre d'activités en prenant soin d'en diversifier la nature et de réaliser une campagne de financement. On allègue que l'ARMuQ doit être une banque de ressources humaines comme celle qu'a réussi à constituer l'*Encyclopédie de la musique au Canada*. On y recense les programmes susceptibles de subventionner l'association (recherche constante de financement!). On répartit les tâches autour de trois pôles: le financement (Mireille Gagné), les membres (Claire Versailles) et un plan d'activités (Denis Rivest et Claire Rhéaume).

Toute une équipe de jeunes et moins jeunes musicologues, dont la plupart se retrouveront bientôt comme professeurs dans les conservatoires et les facultés de musique, se met en place durant la plus longue période de présidence de l'histoire de l'association, celle occupée par Sophie Galaise²⁵. Aux côtés des Jean-Pierre Pinson, Monique Desroches, Jacinthe Harbec, on découvre les noms de François de Médicis, Simon Couture, Serge Lacasse, Sylvia L'Écuyer, Johanne Rivest, Guy Côté, Nicole Carignan, Réjean Coallier, Dominique Olivier, Stéphane Roy, etc. Des compositeurs, aussi, aideront à la coordination de certaines activités. Certains passeront, d'autres resteront. Tous concourront au changement des mentalités.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Comme dans l'ensemble de la société et dans les autres secteurs scientifiques et artistiques, un esprit nouveau balaye le passé. D'aucuns diront qu'il est indicateur de crise, d'autres de mutation profonde (Michaud, 1997). Comme ailleurs, le Québec n'y échappe pas. L'ARMuQ, dont les membres proviennent en grande partie de l'Université de Montréal, ne

¹⁶ Sommaire: Lucien Poirier, « Les vues de quelques auteurs canadiens-français de la première moitié du xx^e siècle sur le sujet du style musical au Canada: Compte rendu et analyse »; Réal Vautour, « Trois quadrilles canadiens du troisième quart du xix^e siècle »; Viviane Émond, « Trois œuvres musicales dites canadiennes ».

¹⁷ Sommaire: Marie-Claire Bouchard, « Le plainchant au Québec au milieu du xix^e siècle: Sa spécificité et le reflet du plainchant en France »; Anne-Marie Lapalme, « L'après Vatican II: Législation de la musique religieuse dans les paroisses du Québec »; Cécile Tremblay-Matte, « Les chansonniers au Québec, 1960-76 »; Jacques-André Houle, « Frantz Jehin-Prume (1839-99): Son apport culturel au milieu québécois »; Lucie Boulianne, « Achille Fortier (1864-1939): Espoirs et désillusions d'un compositeur au tournant du siècle »; Vivianne Émond, « Frédéric Pelletier et la critique musicale à Montréal dans la première moitié du xx^e siècle »; Marie-Thérèse Lefebvre, « Une partition inédite de Serge Garant: *Cage d'oiseau*, version de 1958 ».

¹⁸ Voir l'article de Dujka Smoje dans le présent numéro des *Cahiers*.

¹⁹ Il est à noter que ces recensements de membres au conseil d'administration ne proviennent que des procès-verbaux des assemblées générales et ne tiennent nullement compte des départs et remplacements des membres en cours d'exercice du conseil.

²⁰ Nicole Carignan, Simon Couture, Serge Lacasse, Dominique Olivier, Jean-Pierre Pinson,

Comité de réflexion sur les buts, les objectifs et la structure de l'Association pour l'avancement de la recherche en musique du Québec — Rapport final, 13 avril 1996, p. 1 (Fonds ARMuQ, « Comité de réflexion — Rapport final »).

²¹ *Id.*, p. 1.

²² Mireille Gagné, secrétaire : « Face à l'externe, il semble que l'ARMuQ soit plutôt mal perçue par l'ensemble de la communauté des "chercheurs". Beaucoup de confusion dans la compréhension de "musique du Québec" et "chercheurs". Cela a donné lieu à des refus d'adhésion sous prétexte que cela ne relevait pas de la musicologie. Refus de publier ou de présenter certaines recherches parce que pas assez musicologiques... L'association a aussi été perçue à un moment donné comme le propre d'étudiants et non de professionnels, d'archivistes et non de chercheurs, etc... ». Procès-verbal d'une réunion spéciale du comité de restructuration de l'ARMuQ, 1^{er} décembre 1992, p. 2 (Fonds ARMuQ, « Projet de restructuration 1992-1996 »).

²³ Cet objectif de porter à 200 le nombre de membres a toujours été présent dans les préoccupations des conseils d'administration. Malheureusement, malgré les efforts souvent titanesques dont j'ai parlé précédemment, il semble bien que cet objectif soit irréaliste, compte tenu du faible bassin de musiciens, de professionnels et de chercheurs susceptibles de s'intéresser à la musique au Québec. Au plus fort du niveau relevé — et peut-être exceptionnellement durant une courte période de six mois où semble-t-il le nombre aurait été porté à 175 — l'association n'a jamais pu compter au-delà de 125 membres.

²⁴ Jean Boivin, président : « Après un combat acharné de plusieurs années, le CALQ (Conseil

résiste pas à ce changement de mentalité. En effet, cette musicologie dont ils se réclament, émerge à peine comme « domaine d'étude et de recherche clairement défini » à l'Université de Montréal (Smoje, 2006, p. 18). Elle est très perméable aux tendances qui ébranleront les fondements de l'association. Ajoutons à cela l'empressement de jeunes universitaires, mieux formés et plus diplômés que leurs aînés, à désirer faire leurs preuves et à vouloir prendre la place qui leur revient.

Pour comprendre cet épisode de l'existence de l'ARMuQ dont le nom sera effectivement changé le 1^{er} juillet 1997²⁶ en celui de Société québécoise de recherche en musique (SQRM), il faut s'arrêter sur les mutations qui vont affecter la petite entité dans un ensemble plus large, lui-même fortement ébranlé.

Quelques commentaires sont ici nécessaires pour bien mesurer l'impact de l'évolution du milieu universitaire sur la SQRM et sur la professionnalisation du secteur de la recherche en musique du Québec. Je prendrai pour expliquer mon propos quelques exemples nécessairement restrictifs et personnalisés. Les étudiants de Maryvonne Kendergi, à qui l'on doit la création du premier cours de musique canadienne dans une université, obtenaient des maîtrises à l'intérieur de structures universitaires encore mal définies (Smoje, 2006). Peu, parmi les plus âgés, avaient accès au doctorat. Marie-Thérèse Lefebvre, étudiante de Maryvonne Kendergi, une des premières à obtenir un doctorat en musicologie, succédera à cette dernière et obtiendra une titularisation en musique québécoise. Elle formera une grande partie des membres de la SQRM. C'est pourquoi les considérations qu'elle émet dans la section « Tendances actuelles » de son article « Notre passé musical a-t-il un avenir ? » (Lefebvre, 2006) sont particulièrement significatives pour notre propos. Elle y constate le désengagement du milieu pour la musique et l'histoire musicale du Québec et ce, insiste-t-elle, avant même que des travaux essentiels à une meilleure connaissance du patrimoine musical n'aient fait l'objet d'étude ou aient été publiés.

Marie-Thérèse Lefebvre incarne la continuation de l'esprit du premier mandat de l'association qui vouait ses efforts à la promotion et la conservation du patrimoine musical québécois. Cette ARMuQ-là était celle de l'aboutissement d'une évolution linéaire de l'histoire que les tendances actuelles désirent remettre en question. D'ailleurs, Marie-Thérèse Lefebvre en fait état elle-même dans la section « Nouvelles perspectives » de son article. Elle y émet une réflexion particulièrement

éclairante. L'une des caractéristiques postmodernes est de fractionner des ensembles traditionnels en de nouveaux regroupements souvent plus petits, reformés selon des besoins différents. Une autre caractéristique est de soumettre ces nouveaux ensembles à des critères de distribution des subventions publiques difficiles à atteindre pour des organismes « plus traditionnels » comme l'ARMuQ (Lefebvre, 2006).

Pour évaluer l'impact des changements esthétique, idéologique et économique qui frappent l'ARMuQ — dont les racines viennent à peine de prendre racine durant ces deux dernières décennies du xx^e siècle —, examinons un document qui m'apparaît crucial pour la suite de notre propos. Nous verrons qu'il est habité par des caractéristiques que les observateurs, philosophes ou sociologues ont qualifiées de postmodernes. Il s'agit de 14 recommandations (R pour « recommandation ») du rapport final d'un comité de réflexion remis au conseil d'administration le 13 avril 1996²⁷.

Peinant à augmenter le nombre de ses membres au-delà d'une certaine quantité jugée trop faible, l'ARMuQ a toujours eu de la difficulté à faire face aux conditions imposées par les organismes subventionnaires. Dorénavant, à cette contrainte, s'en ajoutera une autre, celle de s'adresser à un public beaucoup plus large que celui auquel la destinait sa mission. L'époque dont il est question ici se retrouve à la fin d'une période de démocratisation de la culture qui cède la place à une démocratie culturelle, plus pernicieuse et devenue incontournable (Evrard, 1997). Les subventionneurs réajustent leurs critères de façon à ce que les organismes culturels s'inscrivent dans cette foulée. Le vocabulaire change. L'on parle d'« industries culturelles » dont les « produits » sont « consommés » par des amateurs aux goûts de plus en plus simples et populaires. D'aucuns parleront de tribalisation de la culture (Molino, 2003).

Devant ces nouvelles nécessités, le rapport recommande d'élargir le mandat de l'association en diversifiant ses effectifs, notamment par une plus grande intégration des étudiants et des jeunes chercheurs (R12, p. 8) et en établissant des liens de partenariat²⁸ avec d'autres chercheurs (R8, p. 7), avec des compositeurs et des interprètes (R10, p. 7), des pédagogues (R11, p. 7) et avec d'autres organismes (p. 2: liens de partenariat).

La nouvelle appellation SQRM est indicative de la place qu'on veut accorder dorénavant à certains chercheurs dont les spécialités musi-

cales étaient jusqu'alors exclues de l'association. Ainsi, voit-on défiler des noms comme ceux de Monique Desroches (ethnomusicologue²⁹) et de Claude Dauphin (musicologue, chercheur en pédagogie musicale³⁰). D'autres champs de recherche acquerront leur légitimation avec l'ouverture de cours à l'Université de Montréal (Philip Tagg) et au Département de musique de l'Université du Québec à Montréal (Sylvie Genest) sur les musiques populaires, produits des industries culturelles ou proprement commerciales.

En diversifiant ses effectifs, la SQRM fait face à une dichotomie croissante entre l'« élite » de l'association et les chercheurs non musicologues. Ce problème avait d'ailleurs été mentionné par le comité de restructuration sous Denis Rivest³¹, et je dois dire qu'à ma connaissance, il a toujours existé à l'ARMuQ comme à la SQRM. L'on comprendra que l'on se trouve ici d'une part devant un mouvement d'uniformisation qui présuppose des modes, procédures et critères auxquels cette professionnalisation doit s'astreindre et d'autre part un mouvement d'intégration d'autres chercheurs (R8, p. 7; R10, p. 9) dont le point de vue n'est pas nécessairement soumis aux mêmes exigences. Des exemples de cette uniformisation des critères se retrouvent dans le souci du comité de réflexion de doter *Les Cahiers*, les conférences *Musicologie et musique du Québec* et la *Tribune des compositeurs* de protocoles de fonctionnement plus professionnels (point 4.1, p. 3; R3, p. 5; R4-7, p. 6). D'autres exemples font sourire lorsque le rapport ajoute « que l'ARMuQ n'écarte pas la possibilité de conférences données par des archivistes » (R9, p. 7). Oubliait-on que les archivistes et les bibliothécaires avaient été parmi les plus actifs dans la fondation de l'ARMuQ (pensons à la présence marquante de Claude Beaudry) et que, n'eût été de leur apport, l'ARMuQ n'aurait peut-être pas su trouver l'enthousiasme nécessaire à la justification de son existence propre?

Enfin, une place importante est accordée dans ce rapport aux moyens à utiliser pour rejoindre le plus large public possible. Pour souscrire à cet objectif (p. 2), le comité préconise la création d'activités susceptibles de « faire connaître l'ARMuQ à titre de « service communautaire » » et de mieux l'intégrer « au milieu musical québécois » (p. 10). Parmi ces activités, certaines de l'ancienne ARMuQ doivent être maintenues. C'est le cas des *Cahiers* qui « témoignent avec le plus de pertinence des activités et des domaines de recherche des membres de l'association » (p. 3). On préconise la réalisation d'un réper-

toire des membres de l'ARMuQ incluant leurs champs d'activités, ce qui avait été fait dès les débuts de l'association (Brisson, 1983). Le colloque bisannuel est également maintenu. Parmi les nouvelles activités, on cite deux séries régulières intitulées *Tribune des compositeurs* et *Musicologie et musique du Québec*. L'on projette la participation à des événements majeurs reliés à la musique du Québec, tels Musique-échange Québec-Belgique 1996, l'organisation de semaines thématiques consacrées à Serge Garand (automne 1996) et à la musique québécoise pour piano (saison 1997-1998). L'on envisage également un service de rédaction de notes de programme qui s'inscrit dans le désir de l'ARMuQ d'offrir à la communauté musicale des services de rédaction, et aux rédacteurs qui sont de jeunes musicologues, une rémunération bienvenue.

Comme on s'en aperçoit, le paysage change radicalement. Le conseil d'administration désire, par ce rapport, mettre l'accent sur les activités. L'association précise ses objectifs de départ en les regroupant selon quatre fonctions: promouvoir, soutenir, conserver et diffuser la recherche et la création (terme nouveau). Parmi ces objectifs, la promotion est primordiale (R 16, p. 9), car c'est en faisant connaître l'association et en justifiant qu'elle l'a fait, que la SQRM espère des retombées financières qui lui permettront de consolider une situation précaire.

Pour la compréhension du virage qu'a effectué l'ARMuQ/SQRM durant cette troisième phase de son existence, on aura compris combien est primordial ce rapport d'avril 1996. Pendant les années qui vont suivre, et jusqu'en 2003, où une autre remise en question devra imposer des mesures de resserrement, la SQRM s'emploiera à matérialiser ce changement d'orientation.

Phase 4: Accomplissement (1998-2003)

À la suite des personnes déjà nommées qui persistaient à offrir une aide appréciable à leur association, il faut ajouter, autour de Jean Boivin qui prend la relève de Sophie Galaise à l'automne 1998, les Jérôme Blais, Marie-Odile Bugnet, Claudine Caron, Louise Cloutier, Claude Dauphin, Sean Ferguson, Mireille Gagné, Sylvie Genest, Patrick Hébert, Robert Lemay, Jean-Pierre Noiseux, Rachel Taylor et Pierre Vachon.

Deux tendances vont orienter cette quatrième phase. La première consiste en une gestion administrative plus stable. « Finalement, dira Jean Boivin, les finances de la société sont en bonne santé, et nous ne

des arts et des lettres du Québec) a [enfin] accepté de nous accorder un soutien au fonctionnement, ce qui nous a permis de consolider le poste de direction administrative ouvert en septembre 1998. Le CALQ a également augmenté notre subvention, qui est passée de 15 à 20 mille dollars. L'augmentation a donc été constante depuis la première subvention obtenue en 1994, qui était alors de 5000 dollars. » Rapport du président, 21^e assemblée générale, 13 novembre 1999, p. 2.

²⁵ Je crois même, mais sans en être certaine, que Sophie Galaise recevait une rémunération pour s'occuper de la coordination administrative de l'association, et qu'à ce titre, elle aurait été une présidente directrice générale de l'ARMuQ/SQRM.

²⁶ Une lettre du conseil d'administration datée de février 1997 informe les membres qu'« à compter du 1^{er} juillet 1997, l'Association pour l'avancement de la recherche en musique du Québec (ARMuQ) deviendra la Société québécoise de recherche en musique (SQRM) ». (Fonds ARMuQ, « Procès-verbaux et assemblées générales »).

²⁷ Nicole Carignan, Simon Couture, Serge Lacasse, Dominique Olivier, Jean-Pierre Pinson, *Comité de réflexion sur les buts, les objectifs et la structure de l'Association pour l'avancement de la recherche en musique du Québec — Rapport final*, 13 avril 1996, p. 1 (Fonds ARMuQ, « Comité de réflexion — Rapport final »).

²⁸ Autre expression alors à la mode mais qui n'est pas utilisée dans le rapport. Dans ce

vivons plus au-dessus de nos moyens. Nous n'en continuons pas moins à nous développer dans la mesure exacte de ces moyens³². »

La seconde tendance, qui se confirmera jusqu'à l'automne 2005, fin de mon mandat comme présidente, en sera une de rationalisation et d'amincissement du volume d'activités. Certaines réalisations, récurrentes depuis les débuts de l'association sont maintenues et améliorées (*Les Cahiers de la SQRM*, les annuaires des membres, les bulletins d'information et les colloques). D'autres, comme *Découvrir les musiques de Montréal*, les séries de conférences *Musicologie et musique du Québec* et la *Tribune des compositeurs*, de même que le service de recherche, rédaction et traduction trouvent leur forme définitive.

Au plan administratif, la situation financière s'améliore grâce à l'octroi d'une substantielle subvention provenant du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)³³. De plus, une diversification des programmes gouvernementaux et publics favorise le financement d'activités spécifiques de la SQRM. C'est ainsi que, outre les colloques qui recevaient une subvention du CRSHC, des projets comme *Découvrir les musiques de Montréal* (financé par la ville de Montréal: 10 mille dollars), les Semaines québécoises de musique (pour le piano, 1998; la voix, 1999; les cordes, 2000: financement de la SOCAN) alimentent la caisse de l'association. *Les Cahiers*, qui n'ont jamais pu être financés, reçoivent une subvention pour la publication des actes des deux derniers colloques organisés par Sylvie Genest, grâce à son implication comme professeure au Département de musique de l'UQAM (programme de l'UQAM: PAFAC)³⁴.

L'arrivée d'une directrice administrative qui accorde une journée par semaine à la SQRM au moment où l'association occupe un espace dans les locaux de la Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ), concourt grandement à décharger le conseil d'administration aux prises avec la gestion d'un budget qui augmente sensiblement par rapport au passé (de plus ou moins 40 à environ 64 mille dollars, au rapport de l'exercice financier 2001-2002).

Éliane Cantin assure le soutien administratif des activités, effectue la recherche et les demandes de subvention, uniformise, enfin, dans la continuation de l'opération « rafraîchissement » des *Cahiers*, la représentation corporative des documents promotionnels (annonces, affiches, dépliants) et utilitaires (l'annuaire des membres) produits par la SQRM. En 2001, Mireille Barrière lui suc-

cède. Le volume de travail augmentant, deux puis trois jours, avec l'aide du Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec, lui permettent de remplir ses fonctions. Ce qui n'empêche nullement le conseil de viser à une permanence cinq jours par semaine en faisant le tour des possibilités de financement. En 2005, le conseil commande un répertoire des programmes qui lui seraient accessibles. Cette recherche démontre la pénurie de programmes auxquels l'association peut prétendre. Un constat s'impose: l'ARMuQ/SQRM a toujours su exploiter les filons possibles au fur et à mesure qu'étaient mis à la disposition des organismes culturels de nouveaux programmes publics.

En décembre 2000, Jean-Pierre Pinson, le rédacteur en chef des *Cahiers* écrit:

Le comité de rédaction des *Cahiers* propose aujourd'hui un numéro de florilège d'un genre que nous n'avions pas exploité jusqu'à ce jour, c'est-à-dire la conférence. En effet, il nous a paru intéressant de publier quelques-uns des textes des conférences provenant de trois saisons consécutives (1997-1998, 1998-1999, 1999-2000). La première de ces saisons avait connu deux séries distinctes, *Musicologie et musique du Québec*, dirigée par Jean Boivin, et *Tribune des compositeurs*, organisée par Sean Ferguson³⁵. Les deux saisons suivantes n'avaient vu qu'une série, *Présences de la musique*, sous la direction de Robert Lemay et Jean-Pierre Noiseux (titre toujours en vigueur d'ailleurs). Au total 22 conférenciers, dans les villes de Montréal (Chapelle historique du Bon-Pasteur), Sherbrooke (Université de Sherbrooke) et Québec (Université Laval), avaient traité de sujets multiples et divers, démontrant ainsi la vitalité des recherches en musique au Québec (Pinson, 2000, p. 7).

Ce texte est intéressant à deux points de vue. D'abord d'un point de vue historique, en nous expliquant la fusion des deux séries *Musicologie et musique du Québec* et *Tribune des compositeurs* pour composer celle, toujours actuelle, de *Présences de la musique*. Ensuite, il nous montre que la SQRM souscrit à son mandat de départ en faisant tourner les conférences dans trois lieux du territoire québécois.

Avec le projet *Découvrir les musiques de Montréal* le parcours est parfois difficile à suivre. Sans entrer dans les méandres des objectifs ambitieux qui animaient les concepteurs, disons que le projet est un site Internet qui vise à offrir:

au grand public un accès à des articles de fond [écrits] par des musicologues et des

dernier, on emploie le verbe « rallier » qu'on retrouve à la page 10.

²⁹ Voir son article intitulé « L'ethnomusicologie à la Faculté de musique de l'Université de Montréal: Bilan et prospective », dans le présent numéro des *Cahiers de la SQRM*.

³⁰ Voir son article intitulé « Mouvence et évolution du champ de la recherche en éducation musicale au Québec », dans le présent numéro des *Cahiers de la SQRM*.

³¹ Voir note 27.

³² Jean Boivin, rapport du président, procès-verbal de la 21^e assemblée générale, 13 novembre 1999, p. 5.

³³ Voir note 24.

³⁴ Seront publiés grâce à cet apport financier de l'UQAM dans *Les Cahiers de la SQRM*, « Rumeurs urbaines », vol. 5, nos 1-2, décembre 2001; « Patrimoine et modernité », vol. 8, n° 1, septembre 2004.

³⁵ À ma connaissance, Sean Ferguson, compositeur et professeur à la Faculté de musique de l'Université McGill, a été l'un des seuls membres de cette université à siéger au conseil d'administration de la SQRM.

chercheurs spécialisés dans le domaine de la musique. Ces articles ont pour thème « la vie musicale à Montréal » et cela, sans restriction quant à l'époque et au style. Dans une perspective interactive, les textes sont accompagnés d'illustrations audio et visuelles qui viennent enrichir la compréhension du lecteur³⁶.

Durant la saison 2002-2003, le même texte s'intitule *Découvrir les musiques du Québec*. En 2003-2004, le titre demeure le même, mais le texte décrivant le projet a changé. Celui-ci est davantage qu'un simple site ne publiant que des textes sur les musiques du Québec. Il devient une bibliothèque de textes occupant un espace sur le site officiel de la SQRM. Cet ancien site n'existe plus, mais la bibliothèque des textes peut être réactivée dans la section « Musique au Québec » du nouveau portail de la SQRM prévu à cet effet. Le dépliant 2003-2004 annonçait également le dépôt en ligne de la mise à jour du *Catalogue collectif des archives musicales du Québec*.

Finalement, le service de recherche, rédaction et traduction sera baptisé du joli nom de Traçantes, titre d'une œuvre dont les droits d'utilisation ont été gentiment accordés à la SQRM par le compositeur Gilles Tremblay. Les coordonnateurs en ont été Rachelle Taylor puis Guy Marchand³⁷.

Deux présidents se succéderont à la tête du conseil d'administration au cours de l'année 2001-2002: Jean Boivin exercera son mandat jusqu'à la fin de décembre 2001 et Claudette Berthiaume Zavada entrera en fonction au début du mois de janvier 2002. Deux documents attestent de cette remise en question qui caractérisera la cinquième phase de la SQRM. L'un est un tableau présentant trois schémas d'une comparaison des revenus et des dépenses de la SQRM pour les années d'exercice 2000-2001 et 2001-2002. Il présente des symptômes de difficultés budgétaires que nous analyserons plus loin. L'autre se rapporte à une partie du rapport 2003³⁸ de Claudette Berthiaume Zavada dans laquelle elle exprime son point de vue sur le rôle social de la SQRM.

Phase 5: Remise en question (2003-2005)

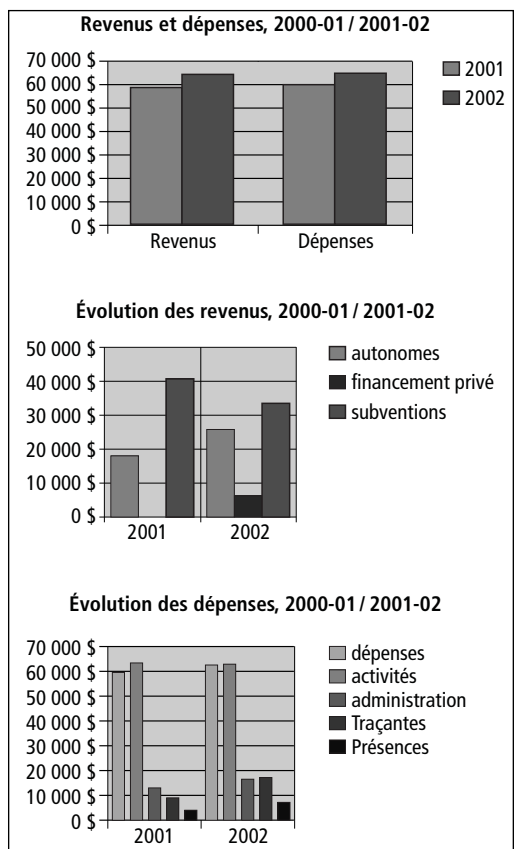
L'année 2005 marque le 25^e anniversaire de l'ARMuQ/SQRM. Une étrange coïncidence fait que deux des membres fondateurs se retrouvent sur le conseil d'administration: Mireille Gagné, comme secrétaire, et moi, comme présidente. Mais la SQRM n'est plus l'ARMuQ. Un point de non retour semble se dessiner que ne peuvent entrevoir les plus jeunes d'entre nous. Les membres des conseils d'ad-

ministration de cette période³⁹ travaillent fort pour insuffler à l'association une énergie qui la transportera pour 25 autres années. Cet enthousiasme, ils le doivent bien à tous ceux et celles qui ont porté, bon an mal an, l'ARMuQ/SQRM à coups de bénévolat et d'innombrables heures d'implication têtue!

Mais pourquoi une remise en question? La SQRM n'a-t-elle pas assez dépensé de temps à réfléchir, se restructurer, se réorienter et se réorganiser? Quelle autre raison que celle concernant des questions budgétaires pouvait bien justifier cette remise en question? De prime abord, l'examen du tableau⁴⁰ s'avère peu convainquant dans la mesure où le budget n'a jamais été aussi élevé et où l'on peut constater que s'établit un équilibre entre les revenus et les dépenses. Plus inquiétant, cependant, s'avère cet affaïssement des subventions et l'augmentation des revenus autonomes au deuxième schéma du tableau. Quant au financement privé, il n'est pas suffisamment indicatif pour que l'on y prête attention.

Les gouvernements resserrent leurs exigences. La SQRM est très bien cotée auprès du

Tableau 1. Comparaison des revenus et des dépenses de la SQRM pour 2000-2001 et 2001-2002.



³⁶ Gérald Côté, responsable, extrait d'un texte décrivant *Découvrir les musiques de Montréal*, dans le dépliant promotionnel de la SQRM, saison 2000-2001.

³⁷ Ce service à la communauté fort intéressant a dû être abandonné durant la cinquième phase de remise en question. Il était devenu trop lourd à gérer.

³⁸ Rapport de la présidente annexé au procès-verbal de la 25^e assemblée générale, 19 novembre 2003.

³⁹ Durant la présidence de Claudette Berthiaume Zavada, Gérald Côté, Pierre Vachon, Jérôme Blais, Serge Lacasse quitteront; demeureront, entreront en fonction ou ne termineront pas leur mandat: Louise Arseneau, Louise Bail (présidente à partir de mars 2004), Marie-Hélène Benoit-Otis, Jean-Philippe Bernard, Simon Blanchet, Hélène Boucher, Éliane Cantin, Mireille Gagné, Sylvie Genest.

⁴⁰ Présenté à la 22^e assemblée générale du 14 octobre 2000.

⁴¹ Ce dernier quittera le conseil pour un poste à l'Université Dalhousie à Halifax, en 2004.

⁴² Pour augmenter la visibilité de son financement, la SQRM doit faire appel à des programmes qui sont des aides à l'emploi plutôt que des aides aux organismes, ou alors à des programmes dont la SQRM n'a pas besoin. Par exemple, l'aide à la rédaction de demandes de subvention du programme Diapason du Conseil québécois de la musique (CQM) ne peut convenir à des musicologues qui sont seuls habilités à remplir ce genre de formulaires.

⁴³ Rapport de la présidente annexé au procès-verbal de la 25^e assemblée générale, 19 novembre 2003.

⁴⁴ En mars 2004, Claudette Berthiaume Zavada démissionne pour raison de santé. En avril 2004, Mireille Barrière quitte la direction administrative, appelée par d'autres défis. En juin 2004, la SQRM doit déménager pour libérer les locaux dont l'occupation devient nécessaire par le Centre de musique canadienne (durant un an, Mireille Gagné logera gratuitement la SQRM dans l'Espace Kendergi du Centre). Durant l'année 2004-2005, le conseil cherche à stabiliser sa permanence administrative. Pour diverses raisons, l'organisation du colloque — la partie « Émergence » de la thématique des fêtes du 25^e anniversaire, « De réminiscences en émergence » — est irrémédiablement compromise. Voilà la petite histoire d'une institution qui a peine à parvenir au seuil confortable qui pourrait lui permettre de se développer adéquatement, dans le sens de ce que les différents conseils d'administration ont toujours recherché, et selon les attentes légitimes des membres. Beaucoup d'entre eux se reconnaîtront sans doute dans ces

CALQ, qui lui accorde quelque 25 500 dollars pour son fonds de roulement en 2005. Il en stabilise l'attribution pour trois ans. Avec cette somme, on comprendra que le salaire de notre employé ne peut être que minimaliste! Ce qui reste doit servir à payer tous les frais administratifs. Or, entre 2002 et 2005, ces frais généraux s'élèvent entre 8 et 13 mille dollars, après plusieurs tentatives de réduction (voir le troisième schéma du tableau). Le CALQ exige que les revenus autonomes de l'organisme atteignent un certain pourcentage en-dessous duquel la menace plane de voir diminuer l'aide accordée. Pour souscrire aux critères, l'association doit s'épuiser en campagnes de financement, en sollicitations de commandites et de dons, en organisation d'activités payantes et en tentatives d'augmentation constante du nombre de ses membres qui, comme on l'a déjà démontré, est plafonné à plus ou moins 125 membres. Il faut donc déployer beaucoup d'efforts pour récolter peu. L'association est devant le cercle vicieux de trop entreprendre pour de faibles retombées, de disposer de ressources humaines et financières insuffisantes pour obtenir davantage. Car, c'est bien connu, « pour faire de l'argent, il faut de l'argent »! L'organisation d'un événement ne repose pour un temps que sur le zèle d'un membre qui, lorsqu'il se retire, emporte avec lui l'événement faute de successeur. Ce sera le cas de la Semaine de l'improvisation qui ne durera que le temps des énergies qu'aura pu y consacrer Jérôme Blais⁴¹.

Dans un contexte budgétaire trop lié aux organisations d'activités et d'événements, devant une inadéquation de l'attribution des sources de financement par rapport aux besoins réels de la SQRM⁴², un rapport de Claudette Berthiaume Zavada marque un tournant en indiquant aux membres une marche à suivre. Dès février 2003, la demande de la SQRM au CALQ est très claire à cet égard. Les grands espoirs de la décennie 90 ont amené le frêle esquif sur un bassin trop large et trop tumultueux pour lui: « L'avenir et la santé de notre association dépendront d'une corrélation réaliste entre les structures actuelles, les créneaux d'activités, les priorités établies et les fluctuations de nos sources de financement⁴³. »

Les demandes de subvention 2004 et 2005 au CALQ font état de cette volonté du conseil d'administration de gérer en tenant compte des moyens de l'association et de ce qu'il lui est permis de faire. La SQRM y affirme son désir de continuer à assurer sa pérennité en tant qu'organisme unique dans le milieu musi-

cal québécois (mission axée sur l'étude de la musique au Québec dans toutes ses ramifications; pluridisciplinarité de ses membres; ouverture spécifique aux chercheurs hors du secteur institutionnel de la recherche); consolidation de sa sécurité financière malgré la non-admissibilité de l'association aux programmes d'aide fédéraux et la non-récurrence de certains programmes provinciaux auxquels elle avait droit (comme le Fonds de stabilisation et de consolidation et certains programmes d'aide à l'engagement d'employés); le renforcement de ses activités spécifiques (la publication des *Cahiers* [aspect « Réminiscence » de la thématique du 25^e anniversaire], série *Présences de la musique*, organisation du colloque « Émergence »); développement d'un outil essentiel d'information et de promotion de l'association et des membres: le portail SQRM.

Dans le rapport de Claudette Berthiaume Zavada déjà cité, celle-ci annonce l'organisation d'une journée de réflexion, laquelle aura lieu le 22 octobre 2004, conjointement avec le lancement du deuxième volume de *Musiques: Une encyclopédie pour le XXI^e siècle*, dirigée par Jean-Jacques Nattiez. Cette journée d'étude confirme les objectifs communs des chercheurs spécialisés et des musicologues membres de la SQRM, qui désirent placer leur association dans des rapports d'échanges locaux et internationaux avec d'autres organismes scientifiques, culturels et communautaires. Les activités traditionnelles de l'association sont réaffirmées (*Les Cahiers* sur support papier et électronique, les colloques, les conférences, le concours de conférences adressé aux étudiants, le répertoire des membres) et l'intégration des étudiants, des jeunes, des chercheurs indépendants, des interprètes et des compositeurs, confirmée. On désire que des stratégies de développement de la SQRM soient élaborées et qu'une promotion active et soutenue soit accrue. Cette journée fut une excellente entreprise de relations publiques. Les membres étaient enchantés de se revoir et d'échanger. Elle n'apporta aucune idée nouvelle: les membres désiraient le *statu quo*. Mais nous devons changer! Le conseil, durant mon mandat, aux prises avec des difficultés administratives diverses⁴⁴, s'empressa de réaliser ce qui était à sa portée.

Dans son rapport⁴⁵, Louise Bail affirme que la société a tenté d'offrir les mêmes services et activités qui lui ont permis, dans le passé, de répondre aux attentes des membres (quatre conférences de la série *Présences de la musique* choisies par Jean-Pierre Noiseux; préparation de la présente livraison

« Réminiscences » des *Cabiers*). Elle a surtout mis beaucoup d'énergie sur la mise en ligne de son portail, l'une des grandes priorités réitérées par le conseil d'administration. Le 15 août 2005, la SQRM organise conjointement avec le Centre de musique canadienne un « Hommage aux aînés du milieu de la création musicale au Québec » (Maryvonne Kendergi, Gabriel Charpentier, Otto Joachim et feu Alexander Brott), événement très apprécié par les participants qui espèrent que des initiatives semblables se reproduisent. Beaucoup d'efforts sont accordés au recrutement de membres et à la stabilisation du secrétariat. Le conseil d'administration recommande que, devant la pénurie des sources de financement, les efforts de l'association soient concentrés sur l'obtention d'une permanence à raison de cinq jours par semaine. La direction administrative a pour tâche de coordonner des événements et des activités qui s'avèrent sources de financement. La coordination des projets, la gestion quotidienne du secrétariat et la nécessité d'administrer les plans de communications du conseil sont absolument essentiels et justifient largement la création d'une permanence de cinq jours. Mais qui devrait initier ces événements et ces activités et rédiger un plan intégré de communication si ce n'est les membres eux-mêmes, engagés, motivés par leur carrière et décidés à y mettre du temps? Les derniers rapports des présidents émettaient tous des appels urgents à l'engagement :

Nous sommes une association de membres qui ne s'est formée que parce que nous le voulions bien. Personne ne nous a poussés dans le dos pour cela. Nous avons la chance d'être suffisamment considérés par le gouvernement du Québec pour qu'il reconnaisse, par son aide, la place unique que nous devons prendre dans le milieu culturel et artistique. Faisons en sorte qu'il ne nous retire pas sa confiance. Aidons-nous nous-mêmes avant de demander⁴⁶.

Le conseil 2004-2005 a quitté en bloc. C'était la première fois de l'histoire de l'ARMuQ/SQRM que cela se produisait...

Problématiques et souhaits d'avenir

Plusieurs autres questions auxquelles Sylvia L'Écuyer me conviait (liens qui unissent l'ARMuQ/SQRM aux institutions d'enseignement supérieur du Québec, réflexions à partir de ma présidence (2004-2005), liens entre chercheurs indépendants et la SQRM, problèmes particuliers que posent le fonctionnement et l'existence d'une telle association, souhaits d'avenir que je pourrais émettre), ont

déjà reçu des indications de réponse à travers cette odyssée que vous venez de parcourir avec moi. Les problématiques, vous les soupçonnez déjà. Je n'aurai donc pas à m'y attarder longuement. Quant aux souhaits d'avenir, les lecteurs membres de la SQRM pourront en émettre avec autant de pertinence que moi. Le choix des informations qui m'apparaissaient utiles pour étayer l'historique que j'ai entrepris d'élaborer, m'a amenée à mettre à plusieurs reprises ma tête sur le billot. Ce qui, au départ, devait être un simple texte de nature journalistique, est devenu, au fil de mon exploration dans les documents que j'avais déjà amassés l'été dernier dans le Fonds ARMuQ des Archives de l'Université de Montréal, un article beaucoup plus élaboré. Il deviendra sujet à critique, compte tenu de sa nature politique, des omissions qu'une telle recherche engendre et du jugement nécessairement subjectif porté sur l'objet en titre. J'espère qu'il suscitera d'autres points de vue.

Depuis sa fondation, l'ARMuQ/SQRM fait face à la même problématique. Mais ce n'est qu'à partir de 1991 qu'elle devient perceptible; avant cette date, il était trop tôt pour remettre en question les pratiques d'une association qui avait à peine plus de dix ans d'existence. Depuis lors, cette problématique demeure sous-jacente, comme une sensation lancinante, et vient hanter les conseils d'administration de façon récurrente. Mon constat est que rien n'a changé depuis la fondation de l'ARMuQ, que notre petite maison est parfois peinte en jaune plutôt qu'en blanc ou en beige, qu'on a peut-être même bâti une ralonge, mais que celle-ci, comme le reste de la maison, demeure toujours construite sur un sol instable. Les habitants consacrent toutes leurs énergies et leurs faibles ressources à réparer leur propriété plutôt qu'à y ajouter de la valeur. À la longue, cela épuise et empêche que des énergies plus positives soient consacrées à autre chose qui pourrait devenir permanent comme *Les Cabiers*, les colloques, les conférences ou les annuaires et qui pourrait permettre une amélioration des services aux membres. Cela empêche, bref, qu'un développement attendu puisse susciter un véritable engouement pour la SQRM! Car chaque membre, et chaque membre potentiel, se pose la question: qu'est-ce que je gagne à être membre de cette association? Poser la question c'est y répondre.

remarques.

⁴⁵ Rapport de la présidente, 27^e assemblée générale des membres, 22 octobre 2005.

⁴⁶ Rapport de la présidente, 27^e assemblée générale des membres, 22 octobre 2005.

Liens entre l'ARMuQ/SQRM et les institutions d'enseignement supérieur au Québec

Le présent *Cabier* démontre assez bien que la recherche en musique a beaucoup évolué depuis la fondation de l'ARMuQ. Elle est devenue un riche terreau de germination à la Faculté de musique de l'Université de Montréal, en ce qui concerne la musicologie et ses spécialités, comme à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), en ce qui concerne la pédagogie musicale (avec une maîtrise courte en neuropédagogie) et la musicothérapie. On pourrait en dire tout autant des facultés de musique des universités McGill et Laval. Peut-être ce *Cabier* donnerait-il le goût à nos collègues de ces deux universités de produire une autre livraison sur l'état de la recherche musicale dans leur milieu respectif? Ces universités ne sont-elles pas des aînées parmi les leurs? Quant à l'Université de Sherbrooke, la restriction des études au premier cycle universitaire ne permet aux étudiants de l'École de musique, dirigée par le musicologue Jean Boivin, que de s'ouvrir à la possibilité de poursuivre leur scolarité en musicologie à Québec ou à Montréal. Il en est de même pour l'UQAM. L'on pourrait émettre le même constat en ce qui concerne les cours d'histoire de la musique offerts dans les conservatoires, qui éveillent les étudiants à poursuivre des études en musicologie. L'on sait l'importante contribution qu'ont apportée et qu'apportent encore des femmes comme Andrée Desautels, Irène Brisson et Liette Yergeau.

Si la situation du milieu de la recherche musicale au Québec a continué d'évoluer depuis le début des années 80, ce qui était nécessaire à l'époque, c'est-à-dire une association comme l'ARMuQ, l'est-il toujours autant aujourd'hui?

La première et sinon exclusive force de l'ARMuQ, c'est sa présence au niveau universitaire, réseau qu'elle a tissé au fil des ans et qui doit devenir une véritable force pour étendre l'action, la visibilité de l'ARMuQ. Hors de ce circuit, la visibilité de l'ARMuQ est très faible⁴⁷.

Et j'ajouterais que, pour un si faible réservoir de chercheurs dans le domaine: hors des universités, point de salut. N'est-ce pas normal: la recherche ne doit-elle pas être prise en charge par les universités?

Analysons brièvement les modifications que la consolidation des recherches musicologiques a pu avoir sur la SQRM.

Réflexions à partir de ma présidence

Lors d'une de mes conversations avec une chercheure et professeure d'université, nous nous étions mises d'accord sur le fait qu'une quantité infinitésimale de chercheurs étaient actifs en dehors des universités. Il est donc évident que la SQRM ne peut compter sur les chercheurs indépendants pour justifier son existence. Par ailleurs, ces chercheurs indépendants sont-ils les bienvenus au sein de l'association? La réponse à cette question est délicate. Depuis la professionnalisation de la musicologie au Québec, une dichotomie très nette s'est établie entre les universitaires et les chercheurs indépendants qui, souvent pour gagner leur vie, doivent s'atteler à des tâches qu'ils ne peuvent exercer que dans les domaines de la gestion et des communications. Leur style d'écriture, leur approche et leurs préoccupations prennent donc un tour différent. Ils ont l'impression d'être traités de haut par l'élite universitaire. Avec le temps, leurs intérêts et des besoins de subsistance les éloignent de leur association, car ils n'y trouvent plus leur place. Le milieu de la recherche se ressent sûrement de cette perte d'individus qui, avec plus d'encouragement, auraient peut-être pu continuer à contribuer, comme le font les compositeurs, à leur champ disciplinaire.

Qu'ont besoin les universitaires de la SQRM? À l'Université de Montréal, l'université que je connais le mieux, les musicologues ont leur revue⁴⁸, leurs colloques, dont ceux de l'Observatoire international de la création musicale⁴⁹, ils ont accès à tous les échanges et forums nationaux et internationaux possibles et à des réseaux multi et interdisciplinaires qui alimentent la spécificité de leurs recherches; ils obtiennent des subventions à la recherche, ce que ne peut obtenir la SQRM à moins d'en obtenir par l'intermédiaire de ses membres universitaires; ils ont à leur disposition tous les outils et les instruments nécessaires à la bonne conduite de leurs travaux; ils se font aider par des équipes de recherche composées de leurs étudiants et peuvent ainsi accumuler une abondante et précieuse documentation. Enfin, ils bénéficient des retombées de leurs recherches par les multiples gratifications et honneurs qu'ils en retirent, en conséquence desquels leur notoriété est assurée. On comprendra facilement, dans ces conditions, qu'à moins d'être fortement impliqués dans les réseaux universitaires, les chercheurs indépendants ne puissent supporter la concurrence des universitaires. Et que dire de l'espoir déjà entretenu par l'association d'introduire des membres

⁴⁷ Mireille Gagné, secrétaire, procès-verbal d'une réunion spéciale du comité de restructuration de l'ARMuQ, 1^{er} décembre 1992, p. 2.

⁴⁸ Michel Duchesneau, rédacteur en chef, *Circuit, musiques contemporaines*, Presses de l'Université de Montréal.

⁴⁹ Membres de la SQRM, réguliers de l'OICM: Jean Boivin (Université de Sherbrooke, École de musique), Sylvain Caron (Université de Montréal, Faculté de musique), François de Médicis (Université de Montréal, Faculté de musique), Michel Duchesneau, (Université de Montréal, Faculté de musique), Jacinthe Harbec (Université de Sherbrooke, École de musique).

provenant de sociétés d'histoire régionales ou des archivistes et des bibliothécaires afin d'augmenter ses effectifs? La SQRM aurait pu devenir un forum vivant d'échanges entre chercheurs par l'intermédiaire d'Internet. Cette idée avait déjà été avancée par Claudette Berthiaume Zavada. Encore ici, en instaurant le très vivant Cercle de musicologie sur le Web, les étudiants de l'Université de Montréal ont su devancer une association trop lente à prendre des décisions pour actualiser ses propres bonnes idées.

Souhaits d'avenir

Malgré ces observations qui apparaîtront décourageantes aux yeux de certains, à mon avis, la SQRM est plus que jamais nécessaire aux chercheurs qui ne sont pas universitaires et qui ne proviennent pas de Montréal ou de Québec. De plus, la SQRM peut aussi intéresser des membres provenant d'autres provinces canadiennes, en particulier des francophones ou des francophiles, comme Stéphane Willis (Ottawa) ou Maureen Nevins (Nepean) qui ont su apporter leur concours à l'association dans le passé. Il faudrait évidemment que l'esprit soit à la bienveillance de manière à ce que les chercheurs intéressés à la musique, mais n'étant pas tous nécessairement des musicologues, puissent s'y sentir à l'aise.

De plus, les effets de la postmodernité dans les milieux de la recherche militent en faveur d'un regroupement des chercheurs en musique au Québec. Ceux-ci sentiront très vite, dans l'avenir, le besoin de sortir de cet éparpillement auquel ils sont soumis pour se retrouver entre eux, s'informer de leurs travaux mutuellement, échanger des techniques et des approches en dehors de leur milieu propre, s'épauler et renforcer leur secteur qu'est la recherche musicologique. Si le postmodernisme a favorisé l'éclatement et la fragmentation des spécialités, s'il a permis à chaque chercheur de devenir surspécialisé dans son domaine au point où il ne peut même plus communiquer avec d'autres chercheurs et susciter leur intérêt, il est clair qu'un retour aux racines s'imposera rapidement. Et qui, mieux que la SQRM, peut nous renvoyer à nous-mêmes, à ce nous-mêmes que nous avons déserté, à la conscience profonde de notre identité?

Si la SQRM est nécessaire, elle ne peut pour autant se soustraire à la dure épreuve de choisir entre exister ou mourir. Si cette épreuve n'est pas remportée haut la main, elle continuera à tourner en rond, à vivoter. Ce qui l'attend à plus ou moins brève échéance, c'est

la cessation définitive de ses activités. Car pour affronter la concurrence active à laquelle elle est soumise, une association qui ne peut progresser est une association vouée à la disparition. C'est la même règle qui s'applique aux entreprises qui doivent composer avec une concurrence féroce.

Il serait facile d'énoncer ici des mesures de redressement. Je ne suis pas la seule à pouvoir le faire. Elles ressembleraient à celles qui ont été amplement développées dans le passé. Mais est-il possible de sortir du cercle vicieux auquel nous contraignent nos seuils de financement et notre incapacité chronique à augmenter nos effectifs? Est-il possible d'imaginer une société de recherche hors des cadres universitaires? Est-il possible encore d'intéresser des universitaires devenus surchargés et trop sollicités par leurs propres intérêts de recherche? Je pense que seule une étude exhaustive et scientifique comme nous n'avons jamais faite — les petits sondages effectués auprès de nos membres sont loin du compte — pourrait nous donner la mesure de notre viabilité. Une telle étude pourrait être conduite conjointement par des sociologues, des musicologues et des firmes spécialisées de sondage. Il faudra travailler à obtenir le financement pour une telle étude ou travailler à inviter les gouvernements à créer des programmes de soutien spécifiques pour des associations comme la nôtre, qui ne réussissent pas à se qualifier ni en tant que pratique artistique ni en tant qu'études scientifiques sur l'art.

Si des mesures aussi draconiennes que celles-là ne sont pas prises assez rapidement, si les membres hésitent à se poser courageusement et franchement la question cruciale de la survivance, je crains bien que l'intérêt pour la SQRM ne s'étiolle jusqu'à la limite irrémédiable du non-retour. Dans l'actuel contexte de la société, une association comme la nôtre doit rendre des services à la communauté. Si elle ne le peut pas, parce qu'elle a peine à se sortir la tête de l'eau, quelle justification de son utilité pourra-t-elle apporter aux organismes subventionnaires? Continuer à entretenir sa gestion administrative? Le fonds de roulement que nous accorde le CALQ, qui est déjà insuffisant compte tenu des coupures auxquelles nous avons dû faire face, nous sera-t-il toujours accordé? Une association doit vivre d'abord par ses membres. Si les membres ne sont pas assez nombreux et assez motivés pour supporter, par leurs cotisations, un fort pourcentage du financement de leurs activités, s'ils ne sont plus suffisamment intéressés à leur association

et que leur implication ne consiste qu'à assister aux assemblées générales, quelles « affaires » le conseil d'administration sera-t-il amené à administrer dans l'avenir? ◀

RÉFÉRENCES

BRISSON, Irène (1983). « Répertoire des membres de l'ARMuQ 1983-84 », *Les Cahiers de l'ARMuQ*, n° 2, p. 1-35.

Les Cahiers de l'ARMuQ (1983-1996). Nos 1-18.

Les Cahiers de la SQRM (1997-2006). Vol. 1-8.

EVARD, Yves (1997). « Democratizing Culture or Cultural Democracy », François Colbert, *Conférence annuelle sur la théorie sociale, la politique et les arts*, Montréal, HEC (Chaire de gestion des arts), p. 85-100.

LEFEBVRE, Marie-Thérèse (2006). « Notre passé musical a-t-il un avenir? Bilan des recherches universitaires sur la musique et la vie musicale au Québec et perspectives nouvelles », *Les Cahiers de la SQRM*, vol. 8, n° 2, p. 47-68.

MICHAUD, Yves (1997). « La crise de quoi », *La crise de l'art contemporain*, Paris, PUF, p. 131-158.

MOLINO, Jean (2003). « Tribalisation », Jean-Jacques Nattiez (dir.), *Musiques: Une encyclopédie pour le ^{xx}e siècle*, Arles et Paris, Actes Sud et Cité de la musique, p. 82-86.

PAUL, Hélène (1990). « La Musique dans les universités québécoises et la recherche musicologique », Danièle Pistone (dir.), *La musique à l'université*, Paris, Observatoire musical français, p. 69-87.

PINSON, Jean-Pierre (2000). « Éditorial », *Les Cahiers de la SQRM*, vol. 4, n° 2, p. 7.

SMOJE, Dujka (2006). « Le chemin le moins fréquenté: L'émergence de la musicologie à la Faculté de musique de l'Université de Montréal, 1951-1983 », *Les Cahiers de la SQRM*, vol. 8, n° 2, p. 9-20.

Résumé

La SQRM 1980-2005: Une première approche historique

Louise Bail (Chercheure indépendante)

En 2005, l'ARMuQ/SQRM fêtait son 25^e anniversaire d'existence. Répondant aux questions de la rédactrice en chef des présents *Cahiers*, Sylvia L'Écuyer, l'auteure expose d'abord les motifs qui ont poussé les membres fondateurs à créer ce qui s'appelait alors l'Association pour l'avancement de la recherche en musique du Québec (ARMuQ). Cette section est suivie d'un aperçu des différentes phases de l'évolution de l'association. Enfin, dans une troisième section intitulée «Problématiques et souhaits d'avenir», Louise Bail tente de dégager très brièvement les liens que l'ARMuQ/SQRM a développés avec les institutions d'enseignement supérieur et de circonscrire la place que prennent les chercheurs indépendants au sein de l'organisme. Son propos s'emploie à faire ressortir les problèmes particuliers que posent le fonctionnement et l'existence d'une telle association. Enfin, elle propose des réflexions et suggère quelques pistes d'avenir à partir de son implication en tant que membre fondateur, membre régulier et présidente sortante du conseil d'administration.

Abstract

The Société québécoise de recherche en musique 1980-2005: A Preliminary Historical Consideration

Louise Bail (Independent scholar)

In 2005, the ARMuQ/SQRM celebrated its twenty-fifth anniversary. Responding to questions from the *Cahier's* current Editor-in-Chief, Sylvia L'Écuyer, the author begins by discussing the motives that gave rise to the Association pour l'avancement de la recherche en musique du Québec, as it was then called. This is followed by a survey of the association's various transformations over the years. In a third section entitled "Problématiques et souhaits d'avenir" ("Challenges and wishes for the future"), Louise Bail describes the ties that bind the ARMuQ/SQRM to post-secondary education institutions, and identifies the role of independent scholars within the organisation. The aim of her study is to discern the particular challenges that the existence and operations of such an association create. Finally, she reflects and advises on the association's future from the perspective of her own role as founding member, regular member, and past Chair of the Board of Directors.

Biographie

Louise Bail

Chercheure indépendante

Parallèlement à une carrière dans l'enseignement, Louise Bail a à son crédit un mémoire de maîtrise sous la direction de Jacques Chailley: «Les procédés de composition chez Claude Champagne» (Sorbonne, 1972) et a été l'animatrice (1978-1982) de la série «Musique de Canadiens» à la radio de Radio-Canada. On lui doit, outre plusieurs articles sur la musique québécoise, les ouvrages *Jean Papineau-Couture: La vie, la carrière et l'œuvre* (Montréal, Hurtubise, 1986) et une biographie de l'animatrice de la vie musicale Maryvonne Kendergi, *La musique en partage* (Montréal, Hurtubise, 2002, Prix Maxime-Raymond, 2005). En 2012, Louise Bail obtenait un doctorat en études et pratiques des arts de l'UQAM. En 2014, des extraits de sa thèse, «*Kopernikus: La berceuse à Claude Vivier*», seront publiés chez Fidès sous le titre *Arias pour Claude Vivier*.

En 2016, Fides publiait son roman *La fêlure*. Son ouvrage sur l'écrivain et cinéaste Pierre Perrault, *L'appel du fleuve*, est en attente de publication chez Médiapaul. Elle travaille actuellement à bonifier ses archives en écrivant *Le roman de mes archives*, une chronique à l'intention de ses petits-enfants. Publication après publication, le travail de Louise Bail a toujours consisté à trouver la source de l'imaginaire des personnes sur lesquelles elle se penchait.

Florilège de la recherche sur la musique du Québec (1997-2006) (numéro spécial pour le 40^e anniversaire de l'ARMuQ/SQRM)

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Éditorial.	9
Jean Boivin	
« Vie musicale et contexte culturel de Sherbrooke »	13
Antoine Sirois	
(parution originale dans le vol. 1, n ^{os} 1-2, « Serge Garant (1929-1986), figure marquante de la modernité au Québec », déc. 1997, Claude Dauphin, rédacteur en chef, p. 13-18)	
« La formation musicale de Serge Garant à Sherbrooke (1941-1951) »	21
Marie-Thérèse Lefebvre	
(parution originale dans le vol. 1, n ^{os} 1-2, « Serge Garant (1929-1986), figure marquante de la modernité au Québec », déc. 1997, Claude Dauphin, rédacteur en chef, p. 19-24)	
« Serge Garant à Paris : Parcours d'un crucial apprentissage »	29
Jean Boivin	
(parution originale dans le vol. 1, n ^{os} 1-2, « Serge Garant (1929-1986), figure marquante de la modernité au Québec », déc. 1997, Claude Dauphin, rédacteur en chef, p. 29-40)	
« Serge Garant, directeur de la SMCQ »	43
Sophie Galaise	
(parution originale dans le vol. 1, n ^{os} 1-2, « Serge Garant (1929-1986), figure marquante de la modernité au Québec », déc. 1997, Claude Dauphin, rédacteur en chef, p. 41-54)	
« Le chantre et la société paroissiale du Québec au XIX ^e siècle : La musique du lutrin et son temps »	59
Jean-Pierre Pinson	
(parution originale dans le vol. 2, n ^o 1, « Musiques et sociétés », juin 1998, Jean-Pierre Pinson, rédacteur en chef, p. 29-39)	
« La musique au fil de la presse québécoise dans les belles années du régime anglais »	71
Lucien Poirier	
(parution originale dans le vol. 2, n ^o 2, « Meslanges à la mémoire de Lucien Poirier », nov. 1998 – Simon Couture, rédacteur invité, p. 17-27)	
« Trois œuvres musicales québécoises marquantes, diffusées quotidiennement sur le site de l'Exposition universelle de Montréal en 1967 »	83
Jean Boivin et Patrick Hébert	
(parution originale dans le vol. 5, n ^{os} 1-2, « Rumeurs urbaines », déc. 2001, Jean-Pierre Pinson, rédacteur en chef; Sylvie Genest, organisatrice du colloque « Musique dans la rue », p. 75-90)	

« La musique dans les rues de la Nouvelle-France »	101
Élisabeth Gallat-Morin	
(parution originale dans le vol. 5, n ^{os} 1-2, « Rumeurs urbaines », déc. 2001, Jean-Pierre Pinson, rédacteur en chef, p. 45-51)	
« Pour une véritable histoire de la vie musicale du parc Sohmer de Montréal (1889-1919) »	109
Mireille Barrière	
(parution originale dans le vol. 5, n ^{os} 1-2, « Rumeurs urbaines », déc. 2001, Jean-Pierre Pinson, rédacteur en chef, p. 53-60)	
« <i>Lettre posthume de Conrad</i> de Michel Longtin : Aspects formels, narratifs et épiphaniques »	119
Sylvain Caron	
(parution originale dans le vol. 6, n ^{os} 1-2, « Écrire sur la création musicale québécoise », sept. 2002, Jean-Pierre Pinson, rédacteur en chef ; Michel Gonneville, rédacteur invité, p. 43-51)	
« Un manuscrit musical Québécois du xix ^e siècle : <i>Annales Musicales du Petit-Cap</i> »	129
John Beckwith	
(parution originale dans le vol. 7, n ^{os} 1-2, « Un œil sur le passé, une oreille sur le présent », hommage à Gilles Tremblay, déc. 2003, Sylvia Lécuyer, rédactrice en chef, p. 9-22)	
« Le Montreal Orchestra et la création de la Société des Concerts symphoniques de Montréal (1930-1941) »	145
Guylaine Flamand	
(parution originale dans le vol. 7, n ^{os} 1-2, « Un œil sur le passé, une oreille sur le présent » (hommage à Gilles Tremblay, déc. 2003, Sylvia Lécuyer, rédactrice en chef, p. 23-31)	
Caron, Sylvain : « Le chant liturgique au Québec après Vatican II »	155
Sylvain Caron	
(parution originale dans le vol. 8, n ^o 1, « Patrimoine et modernité », sept. 2004, Sylvia Lécuyer, rédactrice en chef, p. 47-54)	
« Patrimoine et modernité dans <i>La Patrie</i> des années vingt »	165
Hélène Paul	
(parution originale dans le vol. 8, n ^o 1, « Patrimoine et modernité », sept. 2004, Sylvia Lécuyer, rédactrice en chef, p. 55-60)	
« Mouvance et évolution du champ de la recherche en éducation musicale au Québec »	173
Claude Dauphin	
(parution originale dans le vol. 8, n ^o 2, « Réminiscences », juin 2006, Sylvia Lécuyer, rédactrice en chef, p. 21-34)	
« La SQRM 1980-2005 : Une première approche historique »	189
Louise Bail	
(parution originale dans le vol. 8, n ^o 2, « Réminiscences », juin 2006, Sylvia Lécuyer, rédactrice en chef, p. 69-92)	